



GUIDE PRATIQUE

Voiture électrique

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA RAISON
RAPPEL

FONCTIONNEMENT D'UNE ÉLECTRIQUE
COMMENT ÇA MARCHE ?

RECHARGER UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE
LES SPÉCIFICITÉS

BORNES DE RECHARGE
OÙ ÇA ?

L'ÉCO-CONDUITE EN ÉLECTRIQUE
COMMENT ON FAIT ?

FAQ
UTILISATEURS DE VOITURES ÉLECTRIQUES

Transition écologique :

la raison

La pollution de l'air est une problématique importante aussi bien au niveau sanitaire qu'environnemental. On constate en France des dépassements récurrents des valeurs limites réglementaires des polluants atmosphériques. Pour les particules comme pour les oxydes d'azote, les véhicules particuliers, et spécialement les véhicules diesel les plus anciens, constituent une source majeure d'émission de polluants. Afin de lutter contre la pollution émise par le trafic routier, de nombreux dispositifs ont donc été prévus avec la loi d'orientation des mobilités (LOM), les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et le dispositif Crit'Air. Ces dispositifs ont un grand impact sur les flottes d'entreprise et la mobilité des salariés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

1/5
DÉCÉS

Serait dû à la pollution de l'air par les énergies fossiles dans le monde.

97 242

Soit 17% des morts en France chaque année sont dues à la pollution causée par l'usage du charbon, du diesel et de l'essence (celles causées par l'usure des freins et des pneus ne sont pas prises en compte ici).

+ DE
9/10

L'OMS s'est appuyé sur la qualité de l'air extérieur observée dans 3000 lieux à travers le Monde pour réaliser que plus de 9/10 personnes respirent un air trop pollué.

Voiture électrique :

comment ça marche ?

Une voiture électrique fonctionne en utilisant une batterie rechargeable pour alimenter un moteur électrique qui entraîne les roues du véhicule. Contrairement aux voitures à essence, qui utilisent un moteur à combustion interne pour produire de la puissance, une voiture électrique ne produit pas de gaz d'échappement ni de bruit.

FONCTIONNEMENT

- 1. La batterie** : elle est chargée en branchant le véhicule sur une prise de courant ou sur une station de recharge. La batterie stocke de l'électricité qui est utilisée pour alimenter le moteur électrique.
- 2. Le moteur électrique** : il est alimenté par l'électricité stockée dans la batterie. Lorsque le conducteur appuie sur la pédale de l'accélérateur, le moteur électrique produit de la puissance qui est transmise aux roues du véhicule.
- 3. Le système de freinage** : lorsque le conducteur appuie sur la pédale de frein, une partie de l'énergie produite par le moteur électrique est récupérée et stockée dans la batterie. Cela permet de prolonger l'autonomie de la voiture électrique.



Recharger un véhicule électrique

**1 RECHARGE
POUR 8
VÉHICULES**

Avec près de 29600 bornes de recharge publiques en France, on compte 1 borne pour 8 véhicules !

6%

6% des points de charge accessibles au public sont des points de charge rapide (puissance supérieure à 50 kW), d'après l'Avere.

Voici les 10 règles de sécurité à suivre lors de la recharge d'un véhicule électrique

- 1.** Utilisez toujours le chargeur et les câbles fournis avec le véhicule.
- 2.** Ne laissez jamais le véhicule en charge sans surveillance.
- 3.** Ne laissez jamais les enfants ou les animaux domestiques près du véhicule ou du chargeur pendant la recharge.
- 4.** Assurez-vous que le chargeur et les câbles sont en bon état et ne présentent pas de dommages visibles.
- 5.** Utilisez uniquement des prises électriques et des rallonges en bon état.
- 6.** Ne touchez jamais les câbles ou les connecteurs avec les mains mouillées.
- 7.** Ne couvrez jamais le chargeur ni les câbles avec des tapis ou des objets qui pourraient obstruer la ventilation.
- 8.** Ne rechargez jamais le véhicule à proximité de sources de chaleur ou de flammes.
- 9.** Débranchez toujours le chargeur lorsque vous ne l'utilisez pas ou lorsque vous quittez le véhicule.
- 10.** Consultez le manuel du propriétaire pour obtenir des informations spécifiques sur la recharge de votre véhicule électrique.

Quel est le prix de la recharge sur des bornes de recharge publiques ?

Le prix de la recharge sur une borne de recharge publique peut être gratuite ou payante, ne dépassant souvent pas quelques euros pour une recharge. Il dépend de trois facteurs principaux :

- La carte de recharge que vous possédez,
- L'heure à laquelle vous rechargez,
- Le type de recharge (recharge normale, accélérée ou rapide) que vous effectuez.

Lorsque la recharge est payante, le tarif suit souvent le modèle suivant :

- L'abonnement annuel ou le coût de la carte de recharge : de zéro à une vingtaine d'euros.
- Le coût de connexion : il est souvent compris entre 0€ et 3€ et peut inclure une heure de charge.

Attention

Il est important de suivre les instructions du constructeur de votre véhicule et de la station de recharge pour assurer la sécurité et éviter tout dommage à votre véhicule ou à la station de recharge.

Bornes de recharge :

Où ça ?

Il est primordial de bien préparer ses trajets en voiture électrique. Différentes applications permettent de trouver des bornes de recharge adaptées, voire de planifier automatiquement son trajet pour mieux s'organiser.



Des fonctions intégrées aux systèmes embarqués

La plupart des voitures électriques et hybrides rechargeables proposent une fonction de recherche de bornes de recharge, intégrée à leur système de navigation. Les systèmes embarqués des voitures électriques permettent également de planifier de longs trajets, en prenant en compte les arrêts aux bornes de recharge.



Les planificateurs des constructeurs

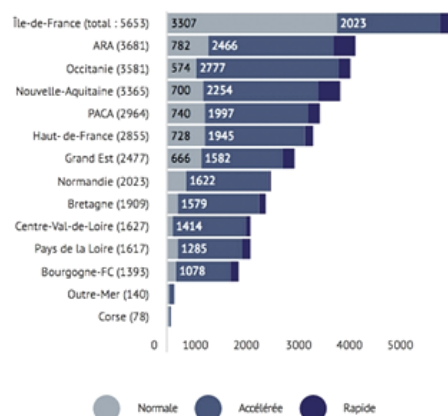
Les constructeurs proposent des planificateurs de trajets. Pour trouver une borne de recharge, vous pouvez bien entendu utiliser le système de navigation intégré à votre voiture électrique. Néanmoins, ses fonctionnalités peuvent être limitées et c'est pour cela que l'on vous conseille d'installer une application spécifique sur votre smartphone. On vous présente les plus connues.



Des applications tierces

Parmi les applications des opérateurs de réseau de recharge comme Ionity, Fastned, Belib, Freshmile, Izivia ou Virta, ou celles des agrégateurs comme Chargemap, ChargePoint, Shell Recharge, Plugsurfing ou Free2Move, qui fournissent des badges d'accès aux bornes, certaines se résument à la recherche de bornes. Seules les applications de Fastned, Izivia, Chargemap, Plugsurfing ou encore Free2Move proposent un planificateur de trajet et seules celles de Chargemap, ChargePoint et Plugsurfing sont compatibles avec Android Auto et Apple CarPlay (uniquement CarPlay pour Plugsurfing). Il existe également des applications tierces.

Nombre de points de recharge ouverts au public par région



L'éco-conduite en voiture électrique

Comment on fait ?

A bord des véhicules électriques, adopter des méthodes simples d'éco-conduite permet de rallonger considérablement l'autonomie et d'épargner de précieux kilowatts.

Nos 4 conseils

1

Utiliser le frein régénératif le plus longtemps possible

Le frein moteur des véhicules électriques permet de générer de l'énergie et recharger les batteries lors des freinages et décélérations. De l'électricité « gratuite » qui permet de prolonger considérablement l'autonomie. Bien utilisé, le frein régénératif peut étendre d'environ 20% le rayon d'action d'une voiture électrique et permet également de réaliser d'importantes économies de plaquettes de frein.

2

Utiliser le mode « éco »

La quasi-totalité des véhicules électriques est équipée de différents modes de conduite, et notamment d'un mode « éco » qui permet de réduire raisonnablement la puissance du moteur pour économiser de l'énergie. Sur la Renault Zoé par exemple, le mode « éco » bride la vitesse à 96 km/h, diminue la puissance du moteur en l'adaptant à une conduite urbaine, et limite légèrement le chauffage et la climatisation.

3

Réduire la vitesse sur autoroute

L'autonomie d'un véhicule électrique est très sensible aux vitesses élevées. Selon les modèles et la capacité des batteries, le niveau d'énergie réduit rapidement sur autoroutes au-delà de 100 km/h. Adaptez votre conduite en conséquence et surtout en fonction de l'éloignement du prochain point de charge. Évitez de dépasser les 120 km/h, la poignée de minutes perdue n'est rien par rapport aux précieux kilowatts gagnés.

4

Bien entretenir les pneumatiques

L'entretien des pneumatiques est un impératif, quelle que soit la motorisation de la voiture. Pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi pour réduire la consommation d'énergie. Des pneus inadaptés ou mal gonflés, et la consommation s'envole. Il convient donc de vérifier régulièrement la pression des pneus ! Les pneus « E-Contact » de Continental et « Energy E.V » de Michelin ont une résistance au roulement annoncée de 20 à 30% inférieure à un pneu de tourisme classique.





FAQ

Utilisateurs de voitures électriques

SOMMAIRE

1

La recharge en général

2

La recharge à domicile

3

La recharge publique

La recharge en général

1 - Puis-je brancher ma voiture sous la pluie ?

2 - Puis-je recharger mon véhicule sur une prise domestique classique ?

3 - Puis-je utiliser une rallonge électrique pour recharger mon véhicule ?

4 - Quel câble dois-je utiliser pour mon véhicule électrique ?

5 - Quel est le coût de l'électricité ?

6 - Quand dois-je recharger mon véhicule ?

7 - Quelle est la durée de recharge d'une voiture électrique ?

8- Quel sera l'impact de la recharge des véhicules électriques sur le réseau en France ?

9 - Combien de km d'autonomie puis-je récupérer en une heure de recharge ?

10 - Y a-t-il un réseau de bornes de recharge suffisant ?

11 - Puis-je laisser ma voiture garée quelques temps sans la recharger ? Se décharge-t-elle ?

12 - A quel niveau de charge dois-je conserver ma voiture ?

13 - Dois-je recharger mon véhicule à 100% ou est-ce déconseillé ?

14 - Puis-je programmer ma recharge ?

15 - Qu'est-ce que la recharge rapide ?

16 - Qu'est ce que la recharge en courant alternatif (AC) ?

17 - Qu'est ce que la recharge en courant continu (DC) ?

18 - Le réseau électrique français supportera-t-il ces véhicules électriques ?

19 - Doit-on brancher d'abord le câble sur la voiture ou sur la borne ?

La recharge en général



1 - Puis-je brancher ma voiture sous la pluie ?

L'utilisation normale d'un câble de recharge dans ces conditions ne pose pas de problème de sécurité. Il convient de respecter les consignes du manuel d'utilisation du constructeur. Il est en revanche conseillé de décaler la recharge ou alors faire preuve de prudence durant un épisode orageux.

2 - Puis-je recharger mon véhicule sur une prise domestique classique ?

Oui, il est toujours possible de recharger son véhicule sur une prise électrique à l'aide d'un câble de recharge occasionnelle (CRO). Attention, il est impératif de s'assurer que le réseau électrique est aux normes et que la recharge reste occasionnelle. A noter que la puissance de charge délivrée restant faible, le temps de charge sera donc plus long que sur une prise destinée et calibrée pour ce type de recharge.

3 - Puis-je utiliser une rallonge électrique pour recharger mon véhicule ?

L'utilisation d'une rallonge électrique est à proscrire pour des raisons de sécurité.

4 - Quel câble dois-je utiliser pour mon véhicule électrique ?

Pour recharger votre véhicule électrique, vous avez besoin d'un câble de recharge qui se branche entre le connecteur du véhicule et une borne de recharge ou, plus occasionnellement, une prise électrique. Les véhicules électriques les plus courants sont équipés d'un connecteur de type 2 (T2). Vous devez donc avoir un câble T2/T2 pour vous brancher aux bornes de recharge, et un câble T2/Prise domestique pour vous brancher sur une prise domestique. Pensez à vous les procurer s'ils ne sont pas livrés avec le véhicule. Assurez-vous que votre câble T2/T2 soit compatible 32A afin de bénéficier de la puissance maximale autorisée par le chargeur embarqué du véhicule.



5 - Quel est le coût de l'électricité ?

Le coût de l'électricité peut varier considérablement en fonction de plusieurs facteurs, tels que la région où vous habitez, le fournisseur d'électricité, les tarifs réglementés ou les tarifs de marché, les heures de pointe et les heures creuses, etc. En février 2023, le coût moyen de l'électricité au domicile en France est d'environ 25 centimes d'euros par kilowattheure (kWh). Consultez les informations données par votre fournisseur d'électricité pour connaître le coût exact de votre électricité

6 - Quand dois-je recharger mon véhicule ?



Il est généralement recommandé de recharger votre véhicule électrique lorsque la batterie atteint environ 20% de sa capacité totale. Cela permet de prolonger la durée de vie de la batterie et d'optimiser son rendement. Mais il n'y a pas de règle ! Vous décidez vous-même de la routine de recharge qui vous convient le mieux. En revanche s'agissant de la meilleure période pour recharger votre véhicule, le faire pendant la nuit lorsque les tarifs d'électricité sont souvent les plus bas est conseillé. C'est en plus à cette période que l'électricité est la plus disponible. Les véhicules et les bornes disposent parfois d'une fonction de programmation qui permet de définir l'heure exacte du démarrage de la recharge.

7 - Quelle est la durée de recharge d'une voiture électrique ?

La durée de recharge d'un véhicule électrique dépend de plusieurs facteurs, tels que la capacité de la batterie, la puissance de la borne, du chargeur embarqué, du niveau de charge initial et du niveau final souhaité, de la température de la batterie, de la température extérieure... • La recharge à une prise domestique standard : plusieurs heures. • La recharge rapide (50-350 kW): de quelques minutes à une heure. Pour avoir une idée de la durée de charge, vous pouvez appliquer le calcul suivant :
Capacité de batterie en kWh / Puissance de charge en kW

8- Quel sera l'impact de la recharge des véhicules électriques sur le réseau en France ?

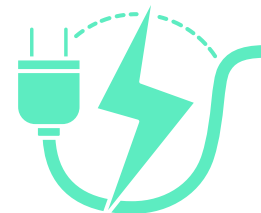
Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, la consommation d'énergie liée au développement du véhicule électrique ne devrait pas excéder 48 TWh, soit 10% de la consommation française. Ce niveau de consommation n'impacte pas la sécurité d'approvisionnement en électricité de la France.

9 - Combien de km d'autonomie puis-je récupérer en une heure de recharge ?

Cela dépend de nombreux facteurs comme la puissance de recharge ou la capacité de la batterie de votre véhicule. Pour donner un ordre d'idée, sur une borne de 7,4 kW vous pouvez recharger environ 40-50km par heure. Ce chiffre reste théorique car il dépend au final de votre style de conduite et de votre consommation...

10 - Y a-t-il un réseau de bornes de recharge suffisant ?

Selon l'AVERE France, en Mai 2023, la France comptait 100 000 points de recharge ouverts au public. Si au quotidien, les conducteurs utilisent un point de recharge à domicile ou sur le lieu de travail, le développement du réseau reste crucial pour l'adoption en masse du véhicule électrique



11 - Puis-je laisser ma voiture garée quelques temps sans la recharger ? Se décharge-t-elle ?

Oui, une voiture électrique peut se décharger avec le temps si elle n'est pas rechargée. Les batteries sont conçues pour une utilisation régulière. Les décharges complètes peuvent entraîner une perte de capacité de la batterie et donc une réduction de sa durée de vie.

12 - A quel niveau de charge dois-je conserver ma voiture ?

Il est recommandé de maintenir le niveau de charge de votre voiture électrique entre 20% et 80%. Il est déconseillé de laisser la batterie se décharger complètement ou de la maintenir constamment à un niveau de charge maximum. Cela peut dépendre aussi de la chimie de votre batterie. Il est recommandé par exemple de recharger régulièrement jusqu'à 100% certaines batteries de technologie LFP (Lithium Fer Phosphate). Il vous appartient de décider de votre routine de recharge en tenant compte des éléments indiqués ici et surtout de vos habitudes. Certains préfèrent conserver un niveau de batterie suffisant permettant de répondre à une sollicitation urgente de déplacement

13 - Dois-je recharger mon véhicule à 100% ou est-ce déconseillé ?

Il n'est généralement pas nécessaire de charger une voiture électrique à 100% à chaque fois. Cela est même déconseillé pour prolonger la durée de vie de la batterie. Bien entendu, si vous prévoyez un parcours sur longue distance, il peut être pertinent de recharger au maximum (100%) votre véhicule pour permettre ce déplacement. A noter que certaines batteries de technologie LFP (Lithium Fer Phosphate) par exemple, doivent être régulièrement rechargées à 100%. Référez-vous à la documentation du constructeur

14 - Puis-je programmer ma recharge ?

Oui, vous pouvez programmer la recharge de votre voiture électrique en utilisant la fonctionnalité disponible dans votre véhicule ou via l'application dédiée du constructeur. Certaines bornes de recharge permettent également de programmer le déclenchement de la recharge à votre convenance. Cette fonctionnalité est très utile par exemple pour brancher votre véhicule en arrivant à votre domicile avec une charge qui se déclenchera durant les heures creuses par exemple. Plus confortable et économique !

15 - Qu'est-ce que la recharge rapide ?

La charge rapide permet de recharger en quelques minutes la batterie d'une voiture électrique en délivrant une forte puissance en courant continu (50-350 kW). Elle est généralement utilisée lors de longs déplacements pour assurer une recharge rapide et poursuivre ainsi son trajet. Compte tenu du coût d'une telle recharge, elle doit être utilisée avec pertinence pour récupérer assez d'énergie pour atteindre votre prochain point de recharge. Il est possible de passer de 20 à 80% de recharge en quelques minutes. La puissance sur les chargeurs rapides peut varier selon différents facteurs (puissance de la borne, température extérieure, température de la batterie, capacité de la batterie...). A noter : le câble est toujours solidaire de la borne de recharge rapide, vous n'aurez donc pas à utiliser votre propre câble.

16 - Qu'est ce que la recharge en courant alternatif (AC) ?

La recharge AC (courant alternatif) sur un véhicule électrique est l'un des différents types de recharge disponibles. La recharge AC se fait à l'aide d'un câble qui est branché sur une prise électrique standard ou sur une borne, généralement à domicile ou dans un parking. Le courant alternatif est ensuite converti en courant continu par le biais du chargeur embarqué pour recharger la batterie du véhicule. La recharge AC est généralement plus lente que la recharge DC (courant continu) qui nécessite une borne de recharge rapide, mais elle est également moins coûteuse et plus facilement disponible.

17 - Qu'est ce que la recharge en courant continu (DC) ?

La recharge DC (Direct Current = courant continu) nécessite une borne de recharge rapide qui fournit un courant continu à haute puissance directement à la batterie du véhicule. Cette méthode de recharge peut fournir jusqu'à plusieurs centaines de kilowatts de puissance, permettant une recharge en seulement quelques dizaines de minutes. Les bornes sont souvent situées sur les autoroutes, dans les stations-service, les parkings, les centres commerciaux et autres lieux publics. Cette recharge est généralement plus coûteuse que celle en courant alternatif. A noter que le câble est toujours attaché aux bornes en courant continu (DC).

18 - Le réseau électrique français supportera-t-il ces véhicules électriques ?

Selon RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, la consommation d'énergie liée au développement du véhicule électrique ne devrait pas excéder 48 TWh, soit 10% de la consommation française. Ce niveau de consommation n'impacte pas la sécurité d'approvisionnement en électricité de la France.

19 - Doit-on brancher d'abord le câble sur la voiture ou sur la borne ?

S'il n'existe pas de règle absolue en la matière, il est généralement recommandé de brancher d'abord le câble sur la borne avant de le brancher sur votre voiture.

La recharge à domicile

1 - Puis-je recharger mon véhicule sur une prise domestique classique ?

2 - Quelle est la puissance de recharge à la maison ?

3 - Puis-je installer une borne de recharge à la maison ?

4 - Dois-je augmenter la puissance de mon abonnement électrique à la maison ?

5 - Combien me coûte une recharge à la maison ?

6 - Comment faire si je ne peux pas me recharger (appartement) ?

7 - Comment installer une borne de recharge si je suis en copropriété ?

8 - Qu'est-ce qu'une prise renforcée ?

9 - Qu'est-ce que le droit à la prise ?

ask[®]
STRATEGY - MOBILITY - FACILITY



La recharge à domicile



1 - Puis-je recharger mon véhicule sur une prise domestique classique ?

Oui, il est toujours possible de recharger son véhicule sur une prise électrique à l'aide d'un câble de recharge occasionnelle (CRO). Attention, il est impératif de s'assurer que le réseau électrique est aux normes et que la recharge reste occasionnelle. A noter que la puissance de charge délivrée restant faible, le temps de charge sera donc plus long que sur une prise destinée et calibrée pour ce type de recharge.



2 - Quelle est la puissance de recharge à la maison ?

Cela dépend de votre réseau électrique, du matériel utilisé et de la puissance souscrite auprès de votre fournisseur. La puissance délivrée peut varier de 2 à 7,4kW sur un réseau monophasé et jusqu'à 22 kW sur un réseau triphasé.

3 - Puis-je installer une borne de recharge à la maison ?

Oui, il est tout à fait possible et avantageux de faire installer une borne de recharge à domicile pour assurer une puissance de recharge élevée (jusqu'à 7,4 kW sur un circuit monophasé et au-delà sur un circuit triphasé) en toute sécurité. Par ailleurs, l'accès à un point de recharge à domicile vous garantit un confort d'utilisation du véhicule optimal et à un coût très compétitif.

4 - Dois-je augmenter la puissance de mon abonnement électrique à la maison ?

Cela dépend de divers facteurs. Selon le matériel utilisé, vous disposerez d'une puissance de 2 à 7.4 kW. Votre abonnement se situe généralement entre 6 et 12 kVA. Si une borne de 7,4 kW nécessitera sans doute d'augmenter un abonnement de 6 kVA, une adaptation de votre routine de recharge en fonction des autres appareils électriques utilisés pourra convenir. Certains dispositifs (équilibre de charge ou load balancing) permettent, par ailleurs, de limiter la puissance délivrée en fonction de la puissance disponible en temps réel sur votre réseau. Ces facteurs sont à considérer pour décider de la nécessité ou non d'une augmentation de puissance. Cette opération n'a en règle générale aucun impact sur le coût du kWh. Pour exemple, il vous coûtera autour d'une trentaine d'euros supplémentaires par an pour passer de 9 à 12 kVA. Ce changement peut se faire en ligne avec une mise en service rapide. Il convient de vous renseigner auprès de votre fournisseur d'électricité



5 - Combien me coûte une recharge à la maison ?

Le coût d'une recharge de véhicule électrique à la maison dépend de plusieurs facteurs, tels que le tarif de l'électricité de votre fournisseur d'énergie, la capacité de la batterie de votre véhicule et la durée de la recharge. En février 2023, le coût d'une recharge complète d'un véhicule équipé d'une batterie de 50 kWh varie actuellement entre 10 et 12 euros.

6 - Comment faire si je ne peux pas me recharger (appartement) ?

Si vous n'avez pas accès à un point de recharge sur votre lieu de stationnement, votre véhicule devra être rechargé sur une borne publique ou sur votre lieu de travail. Selon vos besoins, la recharge sur votre lieu de travail, associée au recours à la recharge publique, peut vous permettre de profiter pleinement de votre véhicule électrique. L'installation d'un point de charge en habitat collectif reste également possible sous conditions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre bailleur

7 - Comment installer une borne de recharge si je suis en copropriété ?

Il convient de vous renseigner auprès de votre copropriété et de leur faire connaître votre souhait d'installer une infrastructure de recharge sur votre emplacement de stationnement. Il existe différentes solutions qui peuvent être sélectionnées par la copropriété si elle décide d'une démarche collective. - Via un opérateur de recharge privé - Via un réseau public de distribution d'électricité A défaut, vous pouvez aussi proposer une installation individuelle en invoquant le droit à la prise à votre copropriété. Il est important de noter que les délais peuvent parfois être longs entre votre demande et la réalisation des travaux correspondants. Les coûts d'installation collectifs, de l'installation individuelle et de l'électricité dépendent du dispositif sélectionné.

8 - Qu'est-ce qu'une prise renforcée ?

Une prise renforcée est une prise électrique acceptant une puissance électrique supérieure aux prises domestiques classiques. Elle permet donc de recharger plus rapidement votre véhicule électrique. Il convient de vérifier que votre installation électrique peut supporter la puissance supplémentaire requise. Elle est généralement installée dans les garages ou les parkings par un électricien qualifié. La puissance délivrée est d'un peu plus de 3kW

9 - Qu'est-ce que le droit à la prise ?

Le droit à la prise en copropriété est un dispositif qui permet aux propriétaires, aux locataires et aux occupants d'une place de parking d'installer une borne ou une prise de recharge individuelle pour véhicule électrique à leurs frais. Si un conducteur souhaite l'installation d'un point de charge, il doit en faire la demande auprès de son syndic. Le syndic de copropriété dispose d'un délai de trois mois pour s'opposer aux travaux d'installation après réception de la demande écrite du copropriétaire s'il dispose d'éléments probants l'amenant à ce refus. Sinon, le conducteur peut commencer les travaux d'installation dans un délai de trois mois après accord ou silence du syndic. De nombreuses copropriétés ont désormais des démarches collectives pour installer une infrastructure sur la copropriété, ce qui bloque toute démarche individuelle comme le droit à la prise.

La recharge publique (en itinérance)

1 - A quelles stations puis-je me recharger avec la carte TotalEnergies ?

2 - A quelles stations puis-je me recharger avec la carte ChargePoint ?

3 - Pourquoi la puissance de charge indiquée sur la borne est-elle inférieure à la puissance maximale donnée par le constructeur ?

4 - Puis-je utiliser le réseau Tesla ?

5 - Puis-je me recharger à toutes les bornes (accès/standard) ?

6 - Comment localiser les bornes les plus proches ou à destination ?

7 - Combien me coûte une recharge sur une borne publique ?

8 - Comment payer les recharges sur bornes publiques ?



La recharge publique



1 - A quelles stations puis-je me recharger avec la carte TotalEnergies ?

TotalEnergies dispose d'un réseau de bornes de recharge rapide et normale, permettant de recharger votre véhicule sur 60 000 points de recharge en France en prenant en compte l'ensemble des points de recharge des partenaires accessibles aux détenteurs de la carte TotalEnergies.

2 - A quelles stations puis-je me recharger avec la carte ChargePoint ?



Avec une carte ChargePoint, vous pouvez recharger votre véhicule électrique à de nombreuses bornes de recharge installées par ChargePoint en France et en Europe. ChargePoint dispose d'un réseau de bornes de recharge rapide et normale, permettant à ses clients de recharger leur véhicule sur plus de 100 000 points de recharge en France (60 000) et en Europe.

3 - Pourquoi la puissance de charge indiquée sur la borne est-elle inférieure à la puissance maximale donnée par le constructeur ?

Il peut y avoir plusieurs raisons à cela : 1. La capacité restante de la batterie : la vitesse de recharge dépend de la capacité restante de la batterie. Quand la batterie atteint des taux importants de remplissage (80%), la vitesse de charge se réduit drastiquement. 2. La température de la batterie : la température de la batterie affecte la vitesse de recharge. La recharge est plus lente par exemple quand la batterie est froide afin de la protéger. 3. La puissance disponible : la puissance disponible à la borne de recharge peut ne pas être égale à la puissance annoncée. Cela peut être dû à des fluctuations dans le réseau électrique ou au partage de la puissance avec un autre véhicule... 4. La puissance de la borne peut être inférieure à la capacité de charge de votre véhicule. Si votre véhicule peut être rechargé à 150kW mais que la borne ne délivre que 50kW, la puissance maximale acceptée ne sera jamais atteinte sur cette borne

4 - Puis-je utiliser le réseau Tesla ?



Oui, certaines bornes du réseau Tesla sont désormais accessibles aux conducteurs de véhicules non Tesla. Il convient pour cela de trouver les emplacements éligibles directement depuis l'application Tesla. En vous déclarant conducteur non Tesla vous pourrez accéder aux bornes en souscrivant à un abonnement ou en payant directement via l'application.



5 - Puis-je me recharger à toutes les bornes (accès/standard) ?

Oui, aujourd'hui vous pouvez vous recharger sur l'ensemble des bornes publiques. Il convient cependant de disposer du câble Type 2 dans votre véhicule, car les câbles sont rarement mis à disposition sur les bornes publiques. En revanche, pour la charge rapide, le câble est toujours attaché à la borne. Bien entendu, outre l'accès à la borne, vous devez vous assurer de pouvoir démarrer la session de charge via un badge, une application ou une carte de paiement.

6 - Comment localiser les bornes les plus proches ou à destination ?

Il existe plusieurs moyens pour localiser les bornes de recharge pour véhicules électriques les plus proches ou à destination : 1. Applications mobiles : Il existe de nombreuses applications mobiles qui permettent de localiser les bornes de recharge à proximité ou à destination. 2. Sites Web : Il existe de nombreux sites web qui permettent de localiser les bornes de recharge à proximité ou à destination. 3. Navigateurs GPS embarqués : Certains GPS permettent la localisation des bornes de recharge à proximité ou à destination.

7 - Combien me coûte une recharge sur une borne publique ?

Le coût d'une recharge sur une borne publique peut varier en fonction de plusieurs facteurs tels que l'emplacement, le type de borne et le fournisseur d'énergie. En juillet 2023, les recharges sur les bornes publiques peuvent coûter entre 0,25 et 0,80 € par kilowattheure (kWh), ce qui peut équivaloir à environ 12 à 40 € pour une recharge complète pour une batterie de 50 kWh. Attention, les coûts d'une borne publique peuvent également varier selon le temps d'occupation de la place avec des différences de tarifs très sensibles. Prenez donc bien le temps de lire les informations mises à votre disposition sur la borne.

8 - Comment payer les recharges sur bornes publiques ?

Une prise renforcée est une prise électrique acceptant une puissance électrique supérieure aux prises domestiques classiques. Elle permet donc de recharger plus rapidement votre véhicule électrique. Il convient de vérifier que votre installation électrique peut supporter la puissance supplémentaire requise. Elle est généralement installée dans les garages ou les parkings par un électricien qualifié. La puissance délivrée est d'un peu plus de 3kW